



Le mardi 13 février

Québec -14°C

ACTUALITÉS

POLITIQUE

CONCOURS leSoleil

RÉNO DÉCO BRICO

À GAGNER:

- 1000\$ EN RÉNO
- 1000\$ EN DÉCO
- 1000\$

CHAQUE JOUR, UN FORFAIT POUR 4 PERSONNES AU BORA PARC /VILLAGE VACAN

Une co
Expo habit
et L



- 12 février 2018 / Mis à jour le 13 février 2018 à 0h23



Commission parlementaire sur les sectes: du sable dans l'engrenage



JEAN-MARC SALVET
Le Soleil



Le projet de former un groupe de travail de parlementaires sur le phénomène des sectes — ou des «groupes à dérives sectaires» — a du plomb dans l'aile à l'Assemblée nationale.



LÉGAL

VOLVO DE QUÉBEC

En décembre, la députée Agnès Maltais et le député Pierre Reid réfléchissaient très sérieusement et étaient aussi intéressés.

Mais il semble qu'on ne s'en est pas rendu à un éventuel groupe de réflexion dans le giron d'une commission

al Pierre Reid et les autres députés se montraient

que doit occuper cet éventuel groupe s'il n'a pas à se constituer

Pour Agnès Maltais, il doit au contraire évoluer à l'intérieur — et non à l'extérieur — d'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec.

La députée de Taschereau vient d'écrire au président de la Commission des institutions, Pierre-Michel Auger, à ce sujet. Elle le presse de convoquer les membres de la commission afin qu'ils «puissent échanger et statuer sur le bien-fondé» de tenir «des auditions pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnés».

Officiel ou officieux?

En décembre, des députés, dont Agnès Maltais et Pierre Reid, avaient discuté de la possibilité que des parlementaires se penchent «sur les méthodes d'endoctrinement de sectes structurées» et leur impact «sur leurs membres, notamment quand ceux-ci sont en situation médicale d'urgence, en particulier les femmes». Une demande que M^{me} Maltais avait d'abord formulée lors du dévoilement du rapport du coroner sur le décès d'Éloïse Dupuis, membre des Témoins de Jéhovah.

Il s'agissait pour les parlementaires de lancer cet hiver les bases d'un travail de fond qui ne pourrait, cela étant, qu'être complété sous la prochaine législature — celle qui naîtra des élections générales du 1^{er} octobre prochain.

Agnès Maltais et Pierre Reid ont tous deux annoncé qu'ils ne solliciteront pas de nouveau mandat lors des prochaines élections.



À l'heure actuelle, rien n'indique que M^{me} Maltais, qui a lancé l'idée d'un examen parlementaire sur le sujet, voudrait s'associer à un simple groupe informel.



leSoleil



[Nous joindre](#)

[Notre équipe](#)

[Nos plateformes](#)

[Abonnement](#)

[Avis de décès](#)

[Petites annonces](#)

[Concours](#)

[Plan du site](#)

[Archives](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Conditions d'utilisation](#)

GRUPE
**CAPITALES
MEDIAS**

Propulsé par [Omerlo](#).